

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mardi 28 février 2023 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

P1– à combler	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC11 – à combler
P2– FARRAH, Amélie	E7– POIRIER, Ginette	MC12– VIGNEAU, Karine
	E8– CORMIER, Valérie	MC13– CUMMINGS, Sébastien
P4– CORMIER, Jean	E9– NADEAU, Annick	MC14– à combler
P5– MCINTYRE, Sophie	E10– GILBERT, Isabelle	MC15– BOURQUE, Marc-Olivier
	ECSV– CYR, Jean-Michel	

P = Parent
E = Employé (e)
ECSV = Employé cadre sans droit de vote
MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (7 sur 12).

Était absent :

P3– CUMMINGS, Joël		

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

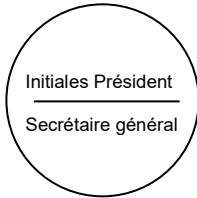
- Une (1) personne du public assiste à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Annick Nadeau, appuyée par madame Valérie Cormier, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 janvier 2023;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Démission d'une administratrice;
5. Nomination au Comité de ressources humaines;
6. Plan triennal 2023-2026;
7. Adhésion 2023-2024 et nominations à l'URLS-GÎM;
8. Lettre d'appui au Programme de soutien aux instances régionales de concertation (PSIRC);
9. Calendriers FGJ 2023-2024;
10. Coffret de sûreté;
11. Adhésion à l'union réciproque d'assurance scolaire du Québec;
12. Autorisation d'octroi de contrat;
13. Correspondance;
14. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
15. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-004)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 janvier 2023

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Isabelle Gilbert, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-005)

3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

4. Démission d'une administratrice

-Considérant la lettre de démission de madame Evelyn Gauthier, datée du 9 décembre 2022;
-Considérant que madame Gauthier occupait un siège de membre de la communauté (profil RH) et que son mandat prenait fin au 30 juin 2023;
-Considérant que deux autres postes au sein du CA sont toujours à pourvoir;

Il est proposé par madame Amélie Farrah, appuyée par madame Karine Vigneau, d'accepter la démission de madame Gauthier et d'attendre au 1^{er} juillet 2023 avant de chercher à combler le siège laissé ainsi vacant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-006)

5. Nomination au Comité de ressources humaines

Il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par madame Valérie Cormier, de nommer madame Amélie Farrah et monsieur Jean Cormier au Comité de ressources humaines du CSSÎ. Ils se joindront ainsi à messieurs Marc-Olivier Bourque et Sébastien Cummings, déjà nommés par voie de résolution (CA. 2022-042).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-007)

6. Plan triennal 2023-2026

Attendu qu'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire doit à chaque année établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Attendu que ce plan sert à établir la liste de ses écoles-centres afin de leur délivrer un acte d'établissement;

Attendu que ce plan doit être remis à la municipalité régionale de comté dont le territoire regroupe celui du Centre de services scolaire des Îles ainsi qu'aux instances syndicales;

Attendu que ce plan doit faire l'objet d'une consultation (193 LIP) auprès du Comité de parents (réalisée le 13 février 2023);

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc-Olivier Bourque, appuyé par madame Ginette Poirier, que le Centre de services scolaire adopte le plan triennal suivant de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

IMMEUBLES UTILISÉS COMME ÉCOLE OU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE					
Écoles	Ordre d'ensei- gnement	Clientèle 2022-2023	Estimation 2023-2024	Estimation 2024-2025	Estimation 2025-2026
<i>N.-D.-Sacré-Cœur</i>	P	33	34	32	35
<i>Centrale</i>	P	128	140	147	147
<i>Stella-Maris</i>	P	182	188	198	210
<i>Saint-Pierre</i>	P	255	240	227	212
<i>Aux Iris</i>	P	83	85	88	91
<i>Polyvalente</i>	S	409	423	427	436
		1 090	1 110	1 119	1 131
<i>Centre FGA-FP*</i>	Adultes	100*	100*	100*	100*
<i>*clientèle moyenne estimée</i>		1 190	1 210	1 219	1 231

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-008)

7. Adhésion 2023-2024 et nominations à l'URLS-GÎM

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Amélie Farrah, que le Centre de services scolaire des Îles adhère pour l'année 2023-2024 à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (URLS-GÎM), qu'il engage une somme de 215,14 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle et qu'il délègue madame Karen Renaud et monsieur Joël Lapière pour le représenter auprès de l'assemblée générale annuelle de l'URLS-GÎM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-009)

8. Lettre d'appui au Programme de soutien aux instances régionales de concertation (PSIRC)

Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, informe le Conseil d'administration d'une lettre d'appui transmise au PSIRC en date du 10 février 2023.

9. Calendriers FGJ 2023-2024

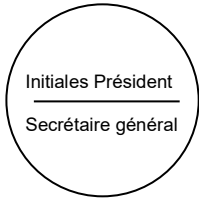
Il est proposé par madame Karine Vigneau, appuyée par madame Annick Nadeau, d'adopter les calendriers 2023-2024 de la formation générale des jeunes (FGJ), comme présentés par la directrice des services éducatifs, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-010)

10. Coffret de sûreté

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Sophie McIntyre, que mesdames Brigitte Aucoin, directrice générale, et Danielle Gallant, directrice des ressources financières, soient mandatées pour avoir accès au coffret de sûreté (no 126) du Centre de services scolaire des Îles à la Caisse populaire Desjardins des Ramées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-011)



11. Adhésion à l'union réciproque d'assurance scolaire du Québec

CONSIDÉRANT les hausses importantes des primes des assureurs privés pour les protections d'assurance responsabilité civile depuis les cinq dernières années;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'étude actuarielle de faisabilité d'un regroupement de 62 centres de services scolaires et commissions scolaires démontrant la faisabilité et la viabilité d'une assurance autogérée sous la forme d'une union réciproque (ci-après : l'union) prévue à la Loi sur les assureurs (RLRQ., c. A-32.1);

CONSIDÉRANT que les analyses actuarielles démontrent que la viabilité de l'union repose sur un engagement des membres pour une première période de cinq ans;

CONSIDÉRANT que la participation à l'union réciproque constitue un niveau de protection équivalent et parfois supérieur à celle du marché privé;

CONSIDÉRANT les primes à prévoir sur les cinq ans seront équivalentes ou moindres en estimant les augmentations à prévoir des assureurs privés et que l'union aura ainsi accumulé un fonds de réserve important pour sa pérennité;

CONSIDÉRANT que chaque membre à l'union doit désigner un représentant parmi les cadres et hors-cadres de son organisation pour le représenter;

CONSIDÉRANT le projet de convention déposé soumis avec les présentes;

Il est PROPOSÉ par madame Sophie McIntyre, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse :

D'ADHÉRER à l'union réciproque pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028;

D'AUTORISER la directrice générale, madame Brigitte Aucoin, à signer la convention des membres pour et au nom du Centre de services scolaire des Îles et de prendre toutes mesures ou actions nécessaires à y donner plein effet;

DE DÉSIGNER madame Danielle Gallant, directrice des services financiers, à titre de représentante du Centre de services scolaire des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-012)

12. Autorisation d'octroi de contrat

À la suite de la soumission reçue et de l'analyse de conformité effectuée par l'architecte, monsieur Hugues Saint-Hilaire, il est proposé par madame Amélie Farrah, appuyée par monsieur Marc-Olivier Bourque, d'accorder à Construction Renaud et Vigneau, le contrat pour la réfection de toiture et des finis intérieurs – École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, au montant de 1 585 260,31 \$ (taxes en sus).

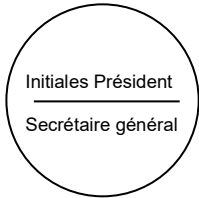
Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour le Centre de services scolaire des Îles tous les documents afférents à ce projet.

À noter que madame Brigitte Aucoin s'est retirée de la rencontre pour la présentation et l'adoption de ce point.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2023-013)

13. Correspondance

Aucune.



14. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, tient à souhaiter une bonne semaine de relâche à venir (du 13 au 17 mars 2023) à l'ensemble des élèves et du personnel qui sera également en congé;

Elle souhaite aussi le meilleur à tous les participants aux compétitions sportives et-ou culturelles à venir;

Mention spéciale pour les organisateurs du tournoi de hockey qui s'est déroulé au cours de la dernière fin de semaine et qui a mobilisé une partie importante de la communauté. Les profits recueillis seront versés au hockey mineur;

Rappel : Gala amateur à venir au secondaire (un soir seulement) à l'auditorium de la Polyvalente. Spectacle de grande qualité présenté habituellement à guichet fermé où les billets trouvent rapidement preneurs;

Mention en terminant pour un groupe de 21 élèves de 3^e secondaire et trois accompagnateurs actuellement en visite échange en Colombie-Britannique, dans la petite ville de Rossland, après que des élèves de cette région soient venus dans l'archipel l'automne dernier.

15. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la réunion à 20 h.

Jean Cormier, président du CA

Donald Chiasson, secrétaire général